



Bruxelles, le 3 février 2022

CM 1570/22

OJ POLCOM
SERVICES
FDI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	polcom@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	Tel: +32 2 281 5809
Objet:	Comité de Politique Commerciale (Experts - Services et Investissements) - Convocation et ordre du jour provisoire
Date:	9 février 2022
Heure:	9:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

Format: 1+1

I. Session sur le commerce transfrontière des services et la libéralisation des investissements (matin)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. OMC – Commerce électronique
3. Négociations de l'accord de reconnaissance mutuelle sur les qualifications professionnelles des architectes avec le Canada
4. Négociations UE-Chili – Offres sur l'accès au marché
5. Mise en œuvre des accords commerciaux
6. Divers
 - 6.1 APE UE-Japon : Comité du commerce des services, de la libéralisation de l'investissement et du commerce électronique
 - 6.2 Information de la Présidence sur les prochaines réunions et échéances

II. Session sur la protection et la facilitation des investissements (après-midi)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. OMC – Facilitation de l'investissement pour le développement
3. Négociations UE-Chili – Système juridictionnel des investissements
4. Groupe de travail III de la CNUDCI (Réforme de l'arbitrage investisseur-Etat)
5. Réforme du CIRDI
6. Divers
 - 6.1 Information de la Présidence sur les prochaines réunions et échéances

NB: La réunion se déroulera dans une "zone certificat COVID", qui ne sera accessible que sur présentation d'un certificat COVID numérique de l'UE, ou d'un test négatif (pour plus d'information, voir Décision 53/21 du secrétaire général du Conseil, disponible au <https://delegates.consilium.europa.eu/delegatesinfocorner/documents/coronavirus-info/de00053.en21.pdf>).

NB: Les délégations souhaitant inscrire des points sous "Divers" sont invitées à adresser leurs demandes par courriel (polcom@consilium.europa.eu), avant le mardi 8 février 2022 à midi.

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.